La France insoumise

Monsieur René Massette
Président du Conseil départemental
des Alpes de Haute-Provence
13 Avenue du Dr Romieu
04000 Digne-les-Bains

A DIGNE, LE 9 OCTOBRE 2020

Monsieur le Président,

Eric Zemmour a déclaré : « les migrants mineurs isolés sont des voleurs, violeurs et assassins ». Après ces propos abjects et sans fondement, douze départements ont ou vont porter plainte contre l'éditorialiste d'extrême droite.

Le Conseil départemental a pour mission, par l'intermédiaire des services de l' Aide Sociale à l'Enfance notamment, d'apporter « un soutien matériel, éducatif et psychologique » entre autres aux mineurs en danger (en raison de difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social).

Le polémiste a parfaitement conscience de ses propos. Il est de plus un délinquant récidiviste dans le domaine. Nous ne pouvons pas laisser faire de tels agissements, ni laisser dire de telles abominations qui sont contraire aux fondements mêmes de notre Nation. Nous ne devons pas accepter la banalisation de ces comportements qui nuisent à notre société et cherchent à nous diviser, alors même que dans la période que nous traversons, la fraternité et l'entraide devraient être la règle.

En conséquence, la France Insoumise 04 demande au Conseil Départemental de prendre ses responsabilités et de porter plainte contre Zemmour pour diffamation publique, stigmatisation d'une catégorie humaine extrêmement fragilisée. car ces propos sont antirépublicains, ils incitent à la haine raciale et à l'obscurantisme.

D'autant plus que ces jeunes, ces enfants, sont parfaitement intégrés dans leur milieu de vie et suivent des parcours d'insertion exemplaires. Ils sont une chance pour notre pays qui doit absolument les protéger contre tous les fauteurs de haine.

Pour la France insoumise 04,
Anissa Slimi Demailly